

COMPTE RENDU du CONSEIL Municipal du 16 décembre 2022

Présents : Mme Véronique RUMEAU, M. Guy FREBY, M. Patrick VOISIN, Mme Marie-France SEGARD, M. Sébastien LOUBES, Mme Romane COMBES, M. Daniel VENOUX, Mme Cécile GAJAN.

Procurations : Mme. Estelle DELPON à M. Guy FREBY, Mme Isabelle PORRO à Mme Cécile GAJAN.

Absents : M. Adrien MARROU, Mme Audrey SURRE, M Anselme BONNEL

Désignation d'un secrétaire de séance: M Patrick VOISIN

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du dernier conseil municipal.
- 2- Validation de la convention de mandat de la Communauté d'Agglomération pour les grosses opérations de voirie sur les voiries communales.
- 3- Points sur les différents dossiers.
- 4- Bilan sur le marché de Noël et le Noël des enfants
- 5- Questions diverses.

1- Approbation du dernier conseil municipal

Approuvé à l'unanimité

2- Validation de la convention de mandat de la Communauté d'Agglomération

L'agglomération soutient les communes dans leurs investissements de voirie communale à travers l'octroi d'un fond de concours.

L'Agglo, en tant que mandataire avance les paiements aux entreprises, la part communale étant appelée en fin de prestation sur la totalité de l'opération.

La commune bénéficiera chaque année, durant 4 ans, d'un montant de 30 000 euros au titre de ce fond de concours.

La gestion du fonds de concours fait l'objet d'une convention signée par le maire . Une délibération doit autoriser le maire à signer la dite convention

La délibération est approuvée à l'unanimité

3- Points sur les différents dossiers

Traverse de Saint-Pierre:

Lors de la dernière réunion, réunissant les différents partenaires, il a été proposé d'élargir le périmètre de ce chantier, de manière à ne pas intervenir à nouveau sur le secteur de la mairie. En conséquence, le coût passe de 90 000 à 130 000 euros.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Un calendrier des travaux a de plus été établi avec une fermeture à la circulation de la RD 17 du 20 février au 24 mars. L'installation du chantier débutera le 13 février, avec l'installation des déviations.

Une nouvelle phase de travaux dite de traverse de Saint-Pierre débutera ensuite en avril, après instruction du marché qui sera lancée prochainement. En fin juin, début juillet, le conseil départemental clôturera les travaux d'enrobé.

École Saint-Pierre de Saint-Pierre-du Bas :

Différents travaux concernant l'école sont en attente de devis (Volets roulants, climatisation, peinture) qui doivent être validés avant la fin d'année.

4- Bilan sur le marché de Noël et le Noël des enfants.

Le marché de Noël a connu une forte fréquentation, avec une satisfaction du public vis à vis des exposants et des animations de qualité (danses des Coeurs Battants et des enfants de Ganac, chorale...). Un grand merci aux associations et au comité des fêtes.

Le Noël des enfants, a également accueilli beaucoup d'enfants, qui ont profité de la projection des « Minions II », de la visite du Père Noël et de la remise des cadeaux.

Pour les aînés et pour les enfants absents ce jour, les correspondants de Quartier vont passer déposer les cadeaux, et distribueront en même temps le dernier Echo de Saint-Pierre.

5- Questions diverses.

L'étanchéité de la toiture de la mairie pose problème. Une déclaration à l'assurance et l'intervention d'un couvreur sont nécessaires.

Le Maire

Véronique Rumeau

Le Secrétaire

Patrick Voisin